



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 04015

Numéro SIREN : 811 599 406

Nom ou dénomination : PricewaterhouseCoopers PME Commissariat aux comptes

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2017 sous le numéro de dépôt 1245

**PricewaterhouseCoopers PME Commissariat aux comptes**  
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissaires aux comptes  
Capital social : 1 901 259 euros  
Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine  
RCS Nanterre 811 599 406

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 DECEMBRE 2016**

---

**PREMIERE RESOLUTION**

Après avoir pris connaissance du rapport du Président, l'Assemblée générale délibérant par application de l'article L 227-9 alinéa 2 du Code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2016 approuvés par l'Assemblée générale annuelle de ce jour ayant fait apparaître que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital, décide la dissolution de la Société à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est rejetée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION**

Compte tenu du rejet de la première résolution et de la décision de ne pas dissoudre la Société, bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital, l'Assemblée générale constate qu'il n'y a pas lieu de nommer un ou plusieurs liquidateurs à l'effet de réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde disponible entre les Associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

---

Extrait certifié conforme

Le Président  
Bernard Gainnier

